****

**VILLAGE SANTE**

**REGLEMENT INTERIEUR**

**1/ Description de l’activité**

Dans une démarche de coordination territoriale et de réponses à des besoins identifiés de la population du bassin tarbais, les acteurs sanitaires, médico sociaux et sociaux ont souhaité développer une manifestation d’ampleur de promotion de la santé. D’intérêt général et d’attractivité territoriale, cette action intitulée « village promotion de la santé » rassemble plus de 50 acteurs sur le parvis de la ville de Tarbes le jeudi 28 mars 2024 de 9h à 14h.

Au sein de bus ou de barnums, les visiteurs pourront bénéficier de conseils, dépistages et consultations en santé.

La confidentialité et la sécurité ont été étudiées de différentes manières :

1. Alternance des stands médico sociaux et sanitaires
2. Barnums fermés et paravents
3. Dispositifs identiques à ceux d’un cabinet : le bus de la vue est un cabinet d’ophtalmo et le prévent’timm un cabinet de soins
4. Les barnums médicaux sont équipés de table d’examen, de marche pied, de matériel adéquat identique à ceux d’un cabinet.
5. Le village étant circonscrit, le visiteur passera par un guichet d’orientation sanitaire, qui permettra aussi de gérer l’affluence.
6. Des dépistages-consultations en santé, des informations médico sociales et sociales seront proposées (cf. livret). Le visiteur sera orienté afin d’optimiser son parcours (guichet sanitaire d’orientation après l’accueil réalisé fait par un médecin ou un infirmier).

**2/ Nature de l’activité**

* Accueil et orientation
* Dépistage
* Consultation
* Vaccination
* Icope
* Renouvellement d’ordonnance pour patient sans MT
* Information

**3/ Population cible, Process et Objectifs**

Tarbes est un des bassins les plus touchés par la désertification médicale du 65, avec une forte densité de population vulnérable : concentration de précarité sociale, population âgée importante (70% des + 60 ans du 65 vivent dans le bassin tarbais) et un campus universitaire.

Ce dispositif est ouvert à tous, sans RDV, prévu un jour de marché de 9h à 14h afin de pouvoir être utile au plus grand nombre. Le guichet d’orientation permettra de gérer l’affluence et l’opportunité des demandes.

Un coupe file est envisagé entre midi et 14h afin de permettre aux actifs du centre-ville de pouvoir consulter et ou se renseigner (commerçants, agents de la ville de Tarbes, policiers, postiers...) qui par ailleurs ne bénéficient pas toujours d’un suivi de médecine générale

Le Village promotion de la Santé est une proposition d'action Santé à l'initiative de la CPTS Tarbes Adour, imaginé, conceptualisé et animé par plus de 50 acteurs du territoire bigourdan.

Ce projet répond également au désir des professionnels de se rencontrer et d'œuvrer ensemble. Les synergies multiples sont garantes à la fois de meilleures prises en charge des patients et réduisent statistiquement l'épuisement des soignants. Ce village est une expérimentation d'un site pluriprofessionnel d'offre de santé éphémère et aussi un rendez-vous pour les acteurs en santé du secteur et ainsi rompre l'isolement professionnel.

Notre territoire propose de nombreuses solutions existantes : Centre SNP, téléconsultations, SAS... Dans ce concept novateur, les temps de la rencontre, de l'examen clinique et de l'échange seront privilégiés. Ce village se veut donc une offre complémentaire dédiée aussi aux populations "qui s'oublient" comme les étudiants, les actifs, commerçants du centre-ville et autres populations peu consultantes.

L’organisation collégiale de cette manifestation prend en compte les obligations contenues dans le Code la Santé Publique, concernant tout acte médical :

  \*   Sécurité sanitaire,

  \*   Confidentialité,

  \*   Transmissibilité des données patients,

  \*   Traçabilité des actes,

  \*   Continuité des soins

Un questionnaire et un process ont été élaborés en collégialité afin de garantir l’anonymat des consultants et la continuité des soins. Ce PPS est signé par le patient et par les intervenants. Dans le cadre de ce village, c’est le patient qui est demandeur et acteur de sa santé. Pour éviter tout compérage dans la continuité des soins, il est bien mentionné dans ce PPS : *« A votre initiative, vous avez bénéficié d’un parcours au sein du village promotion de la santé de* *Tarbes. Nous sommes heureux d’avoir pu vous accompagner. Il vous appartient désormais d’être* *Acteur de votre santé, d’intégrer ce PPS dans le DMP de votre Espace santé, de faire le point avec mon médecin traitant et/ou de prendre les rendez-vous* *conseillés.»*

Les Objectifs Recherchés sont :

1. Développer la coordination Pluri professionnelle sanitaire, médico-sociale et sociale territoriale et l’attractivité du territoire
2. Mieux se connaitre afin d’optimiser par la suite les prises en charges et faciliter les liens entre acteurs.
3. Réduire l’isolement professionnel.
4. Lutter contre les difficultés d’accès à la santé et favoriser les dépistages en amont (réduire les consultations aux urgences et de soins non programmés)
5. Développer la cohésion territoriale
6. Fidéliser les acteurs et favoriser les futures opérations ;
7. Mettre en lien les acteurs dans un objectifs d’interopérabilité en cas de gestion de crise sanitaire.
8. Développer la pertinence des soins en évaluant la satisfaction des acteurs et visiteurs (questionnaires prévus), l’intérêt populationnel et l’impact économique.

**ANNEXE PLAN DU SITE**

**ANNEXE : PPS**